

x
x x

30 | 10) Demande d'autorisation de confier au Service des Ponts et Chaussées l'étude et la surveillance des travaux relatifs à l'aménagement du lit du Ruisseau des Noirs - 2ème tranche - (régularisation).

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Par délibération du 17 Décembre 1963 vous avez ratifié le marché de gré à gré passé avec la C.F.E. pour la deuxième tranche des travaux d'aménagement du lit du Ruisseau des Noirs.

Je vous demande, Messieurs, d'approuver l'intervention effectuée par le Service des Ponts & Chaussées. "

Adopté à l'unanimité.

Le Maire signale que la Commune a bénéficié d'une subvention F.I.D.O.M. de 40.000.000. de francs C.F.A. qui lui a permis d'entreprendre ces travaux.

Approuvé
Paris, le 30 Octobre 1964
P/le Préfet
Secrétaire général
signé: J. Duchard